

Entente particulière concernant les sorties organisées  
dans le cadre des activités éducatives

Loi sur la protection du consommateur, article 206 et suivants  
Règlement sur la contribution réduite, article 10

Note – La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

**Entre :**

Prestataire de services de garde : \_\_\_\_\_

Adresse où les services seront fournis :

Numéro	Rue	Appartement
_____	_____	_____
Ville, village ou municipalité		Code postal
_____		_____

Personne autorisée (le cas échéant) :

Nom de famille	Prénom
_____	_____

**ci-après désigné le « PRESTATAIRE »**

**Et :**

Nom du parent :

Nom de famille	Prénom
_____	_____

Adresse :

Numéro	Rue	Appartement
_____	_____	_____
Ville, village ou municipalité		Code postal
_____		_____

**ci-après désigné le « PARENT »**

**Concernant la garde de :**

Nom de l'enfant :

Nom de famille	Prénom
_____	_____

**ci-après désigné l' « ENFANT »**

**Article 1. Portée de l'entente**

Le **Parent** admissible à la contribution réduite et le **Prestataire** ont conclu une entente pour des services de garde éducatifs (entente principale).

Le **Parent** souhaite que son **Enfant** participe à une (des) sortie(s) organisée(s) par le **Prestataire** dans le cadre d'une activité éducative pour laquelle il encourt des frais.

**Article 2. Description de la (ou des) sortie(s) et des frais afférents**

Date prévue de la sortie	Description de la sortie – endroit	Frais demandés
_____	_____	\$
_____	_____	\$
_____	_____	\$
_____	_____	\$
_____	_____	\$
_____	_____	\$
<b>Somme totale à déboursier :</b>		<b>0,00 \$</b>

**Article 3. Modalité de paiement**

Les frais pour chaque sortie seront payables le jour de la sortie  par chèque  par paiement comptant ou direct

**Article 4. Résiliation de l'entente par le Parent**

Le **Parent** peut mettre fin en tout temps à la présente entente en envoyant un avis au **Prestataire** conformément aux dispositions de la Loi sur la protection du consommateur. Un modèle d'avis est fourni en annexe de la présente.

La présente entente est résolue de plein droit à la date où il est mis fin à l'entente de services de garde conclue entre les parties.

Entente particulière concernant les sorties organisées  
dans le cadre des activités éducatives

**Article 5. Résiliation de l'entente par le Prestataire**

En cas d'imprévu, le **Prestataire** peut annuler la (les) sortie(s) prévue(s) à la présente entente. Le **Prestataire** avisera le **Parent** aussitôt que possible de l'annulation de la (des) sortie(s).

**Article 6. Dispositions diverses**

La présente entente doit être signée en double exemplaire et les obligations du **Parent** ne débutent que lorsque ce dernier en a reçu une copie signée.

**MENTION EXIGÉE PAR LA LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR**

(Contrat accessoire de louage)

Le présent contrat est accessoire du contrat de louage de services à exécution successive conclu le \_\_\_\_\_ (insérer ici la date de signature de l'entente de services de garde par le parent).

« Le consommateur peut résilier le présent contrat à tout moment en envoyant la formule ci-annexée ou un autre avis écrit à cet effet au commerçant.

Le contrat est résilié, sans autre formalité, dès l'envoi de la formule ou de l'avis.

Si le consommateur résilie le présent contrat avant que le commerçant n'ait commencé à exécuter son obligation principale, le consommateur n'a aucuns frais ni pénalité à payer.

Si le consommateur résilie le contrat après que le commerçant ait commencé à exécuter son obligation principale, le consommateur n'a à payer que :

- a) le prix de location du bien ou des services qui lui ont été fournis, calculé au taux stipulé dans le contrat; et
- b) la moins élevée des deux sommes suivantes : soit 50 \$, soit une somme représentant au plus 10 % du prix des services qui ne lui ont pas été fournis ou du prix de la durée de location non écoulée.

Dans les 10 jours qui suivent la résiliation du contrat, le commerçant doit restituer au consommateur l'argent qu'il lui doit.

Le consommateur aura avantage à consulter les articles 190 à 196 et 207 de la Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1) et, au besoin, à communiquer avec l'Office de la protection du consommateur ».

**Signatures**

_____	_____	_____
Date	Lieu	Signature du <b>Parent</b>
_____	_____	_____
Date	Lieu	Signature du <b>Prestataire</b> (personne autorisée)

**FORMULE DE RÉSILIATION**

Loi sur la protection du consommateur, article 190

À : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Date de l'envoi : \_\_\_\_\_

*Nom et adresse du prestataire de services de garde*

En vertu de l'article 193 de la Loi sur la protection du consommateur, je résilie l'Entente particulière concernant les sorties organisées dans le cadre des activités éducatives pour \_\_\_\_\_  
*Prénom et nom de famille de l'Enfant*

conclue le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.  
*Date Endroit*

Nom du Parent : 

Nom de famille	Prénom
----------------	--------

Adresse : 

Numéro	Rue	Appartement
Ville, village ou municipalité	Province	Code postal

\_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_ Signature du Parent \_\_\_\_\_